

Examen de brevet professionnel		Module de l'arboriculture
OF 03	Planification des cultures	
Conditions préalables	Le module est ouvert à toute personne bénéficiant d'un niveau de compétence équivalent au CFC d'arboriculteur et disposant d'une expérience pratique suffisante dans la branche ou le secteur visé.	
Compétences	<ol style="list-style-type: none"> 1. évaluer et choisir pour leur propre exploitation des variétés et des formes de culture, en fonction des critères économiques, commerciaux et géographiques. 2. planifier la mise en place de cultures de fruits de toute espèce et coordonner la mise en œuvre. 3. analyser les risques des diverses influences météorologiques sur les cultures fruitières ainsi que évaluer le rapport utilité-coût de divers systèmes de protection contre les intempéries. 4. choisir et planifier des systèmes de protection contre les intempéries, des systèmes de protection contre le gel et des systèmes d'irrigation d'après les besoins de l'exploitation et accompagner l'installation des éléments. 5. planifier et coordonner les travaux à faire sur diverses périodes. 	
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> – Espèces et variétés de fruits et leurs exigences quant au système de culture – Planification du matériel pour les cultures nouvelles et de remplacement – Planification et entretien de systèmes de protection contre les intempéries – Planification et utilisation de systèmes d'irrigation et de protection contre le gel – Coûts d'installation et valeur de rendement des systèmes – Aides à la planification et solutions TIC pour préparer la décision – Organisation du travail pour une installation – Planification et budget de travail 	
Durée	Environ 30 h de temps d'enseignement Environ 40 h de temps d'apprentissage supplémentaire	
Evaluation	Sur la base d'un travail de planification, un examen de module écrit a lieu à la fin du cours. Durée de l'examen : 45 min	
Reconnaissance	Le module est capitalisable pour l'obtention du brevet et de la maîtrise dans le champ professionnel de l'agriculture selon la liste des modules.	
Prestataires	Centres de formation, de vulgarisation et de séminaires agricoles, stations et offices cantonales d'arboriculture et de cultures spéciales (petits fruits)	
Validité	6 ans après l'évaluation du module	
Nombre de points	3 points	
Remarques		

Objectifs de formation détaillés		
Le (la) candidat(e) est capable de ...		Niveau C*
1.1	... mettre en évidence des critères de choix d'espèces et de variétés de fruits, de montrer des formes de cultures adéquates et les pondérer.	C4
1.2	... connaître et mettre en œuvre sur un emplacement réel les principes du choix d'espèces et de variétés convenant à la station.	C3
2.1	... planifier la mise en place de cultures de fruits de toutes espèces et définir des jalons.	C3
2.2	... planifier la mise en place de la culture, de structurer et de gérer la mise en œuvre.	C3
3.1	... Enumérer les possibilités de pilotage du régime hydrique et choisir des mesures adaptées pour sa propre exploitation.	C3
3.2	... comparer divers systèmes d'irrigation et de drainage, les choisir conformément à la situation, les dimensionner correctement et en planifier l'installation.	C5
3.3	... De comprendre la composition des systèmes de fertigation et hors-sol et d'en planifier l'utilisation sur la base des besoins de la culture.	C3
3.4	... calculer le coût et les bénéfices de divers systèmes de protection contre les intempéries et prendre des décisions d'investissement sur cette base et en fonction de la situation.	C6
3.5	... identifier la date d'application des mesures de lutte contre le gel et choisir les mesures adéquates.	C3
4.1	... choisir et planifier les systèmes de protection contre les intempéries et de protection contre le gel d'après les besoins de l'exploitation et d'en accompagner l'installation.	C3
5.1	... établir des planifications journalières et hebdomadaires détaillées pour des exploitations arboricoles plus grandes, à l'aide de moyens auxiliaires adéquats ; d'instruire les collaborateurs en conséquence.	C3
5.2	... établir les plans annuels et de projets en formulant des objectifs clairs et d'en coordonner et contrôler la mise en œuvre.	C3

* Niveau de connaissance selon Bloom